

Les dossiers des cahiers

Ils sont nombreux ceux qui, dans les anciennes colonies, estiment que la colonisation n'a pas apporté, loin s'en faut, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité.
 Nous en voulons pour preuve le "code noir" qui en mars 1685, était censé régler les problèmes d'exploitation de la main d'œuvre dans les plantations des Antilles.
 Le "code noir", publié après la mort de Colbert restera en vigueur jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848.

« Art. 2. — Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine.
 Art. 14. — Les maîtres seront tenus de faire enterrer en terre sainte et dans les cimetières destinés à cet effet leurs esclaves baptisés : et à l'égard de ceux qui mourront sans avoir reçu le baptême, ils seront enterrés de nuit dans quelque champ voisin du lieu où ils seront décédés.
 Art. 15. — Défendons aux esclaves de porter aucune arme offensive ni de gros bâtons, à peine du fouet et de confiscation des armes au profit de celui qui les en trouvera saisis...
 Art. 16. — Défendons pareillement aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper, le jour ou la nuit, à peine de punition corporelle qui ne pourra être moindre que du fouet ou de la fleur de lis¹; et en cas de fréquentes récidives et autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort, ce que nous laissons à l'arbitrage des juges. Enjoignons à tous nos sujets de courir sus aux contrevenants, de les arrêter et de les conduire en prison, bien qu'ils ne soient point officiers et qu'il n'y ait contre eux aucun décret.
 Art. 22. — Seront tenus les maîtres de faire fournir, par chaque semaine à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus, pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure de Paris, de farine de manioc, de trois cassaves² pesant chacune deux livres et demie au moins ou autre chose équivalente, avec deux livres de bœuf salé, ou trois livres de poisson, ou autres choses à proportion, et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus.
 Art. 27. — Seront tenus les maîtres de fournir à chaque esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes de toile au gré desdits maîtres.
 Art. 28. — Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leurs maîtres et tout ce qui leur vient par industrie ou par la libéralité d'autres personnes ou autrement à quelque titre que ce soit être acquis en pleine propriété à leur maître, sans que les enfants des esclaves, leurs pères et mères, leurs parents, et tous autres y puissent rien prétendre par succession...
 Art. 33. — L'esclave qui aura frappé son maître, ou la femme de son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse, ou leurs enfants avec contusion ou effusion de sang sera puni de mort.
 Art. 38. — L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lis sur une épaule : et s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé et sera marqué d'une fleur de lis sur l'autre épaule; et la troisième fois il sera puni de mort.
 Art. 59. — Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres; voulons que le mérite d'une liberté acquise produise en eux, tant pour leur personne que pour leurs biens, les mêmes effets que le bonheur de la liberté naturelle cause à nos autres sujets. »

Ordonnance prise à Versailles touchant la police des îles de l'Archipel, Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XIX, p. 494.

1. Marque au fer rouge à l'épaule.
 2. Mandai d'amener.
 3. Sorte de galette ou de pain préparée avec la fécule de la farine de manioc. C'était la principale nourriture des esclaves.



Les Cahiers de l'Institut

EDITO
 Par
Claude MICHEL
 Secrétaire
 de l'Institut

Septembre, c'est la rentrée... et sa cohorte de problèmes.

Cet été fut marqué par l'offensive israélienne contre le Liban.

La destruction systématique des ponts, des villages, sous prétexte d'en chasser le Hezbollah qui, tout compte fait, sort renforcé de cette guerre qui a fait un millier de morts et des milliers de blessés, ne peut que mobiliser les démocrates et les pousser à agir.

Mais la guerre déclenchée par Israël avec le feu vert de la Maison Blanche, dépasse de loin le prétexte de récupération de soldats enlevés par le Hezbollah.

La guerre contre le Liban s'affirme en fait comme une nouvelle étape de l'offensive américaine engagée dans l'ensemble de la région, pour la recomposer stratégiquement, militairement et politiquement.

N'est-ce pas le Premier Ministre israélien qui affirmait "qu'Israël combat les exécutants de l'axe du mal, Téhéran-Damas" : le langage de Bush.

En fait, les Etats Unis veulent reconquérir le terrain perdu depuis que les forces islamistes qu'ils ont naguère nourries et mises en place ont décidé de confisquer le pouvoir pour elles-mêmes

Parmi les problèmes de la rentrée figure aussi la question des sans papiers : 30 000 demandes de reconnaissance pour 6 000 qui seraient acceptées. Que vont devenir les 24 000 autres ?

Est-on prêt dans ce domaine à reconnaître la nécessité d'une immigration familiale de peuplement ou d'une immigration de l'emploi ?

"La venue des immigrés a longtemps permis une accumulation plus rapide des profits et l'absence d'investissement technologique. Le travail au noir ou précaire s'accommode des travailleurs sans papier donc sans droits" affirme Maryse Tripiet, Sociologue à Paris VII.

Alors qu'attend-on pour poursuivre ceux qui profitent de

la situation ?

Septembre, c'est aussi la fin des vacances... enfin pour ceux qui ont pu en prendre, car 70 ans après 1936 et les premiers congés payés, 36 % de Français n'ont pas encore accès aux vacances.

Si l'accès aux vacances se démocratise progressivement, les écarts restent importants selon les niveaux de vie affirment les chercheurs de l'INSEE.

Pour autant, tout va bien pour les riches. Les entreprises cotées au CAC 40 continuent d'afficher l'insolence de leurs résultats, ainsi, pour le premier semestre 2006 : Danone : + 103 % ; Publicis : + 50 % ; Lafarge : + 53 % ; Sanofi Aventis : + 33 % ; Société Générale : + 28 %

Plus de 24 milliards d'Euros ont été versés en dividendes en 2005 et 2006 devrait être meilleur.

Pour 2005, un autre record a été battu : près de 17 % des salariés sont payés au SMIC.

Le salaire médian (niveau moyen pour la moitié des salariés) place la France au 14^e rang européen.

D'autres cadeaux sont prévus :

- 12 000 dirigeants d'entreprises verront 75 % de leurs actions exonérées d'impôt.
- 10 % des ménages auront un cadeau fiscal d'un milliard d'Euros.
- 8 000 contribuables à l'impôt sur la fortune recevront une prime de 280 millions d'euros.

Le Gouvernement qui veut arriver à ses fins concernant la fusion GDF-Suez, s'apprête à valider la hausse de 1,7 % des tarifs pour les particuliers alors qu'EDF a réalisé un bénéfice net de 3,24 milliards. De même, il s'apprête par décret à passer sous la barre de 50 % dans le capital de la Semmaris, société de gestion du marché d'intérêt national de Rungis, le MIN. Il entend faciliter l'entrée du Crédit Agricole dans le capital. Derrière les pourcentages se discute l'avenir du MIN. Se trouvent visés une standardisation des productions et la mise en cause de la biodiversité.

Il est temps, grand temps, d'en finir avec ce pouvoir qui brade toute la richesse du pays.

Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Bretagne

12, square Vercingétorix—CS 34335—35043 RENNES CEDEX—Association Loi 1er juillet 1901 (9 décembre 92)

La Vie de l'Institut

L'institut a participé :

Aux activités culturelles :

- En Août, l'Institut a été présent à une soirée consacrée à 1936 de la C.C.A.S. de Fouesnant avec l'exposition de l'Institut
- Exposition qui avait déjà été présentée à la C.C.A.S. de Plonevez
- Et qui le sera, fin septembre ou octobre à la C.C.A.S. de Crozon
- et en novembre aux retraités.

Aux rencontres inter-Instituts :

- Comme en mai où l'Institut a pris part aux journées d'étude des Instituts à Mimizan.

Aux fêtes et rassemblements :

- Le 1er mai, au rassemblement à Pouldreuzic
- Le 14 juillet à la fête de l'UL de Pont l'Abbé à Lesconil .

Aux congrès :

- Celui du SNADGI, début avril,
- Celui de l'U.L. de Quimper, en Juin.

Donc, toujours de l'activité mais il serait bien que nous ayons du renfort.

☹ **Un petit bémol !** L'hommage aux Sardinières du Pays Bigouden qui devait se tenir le 22 juillet a du être reporté, faute d'inscriptions. Il aura certainement lieu dans la première quinzaine d'octobre. Vous serez avisés à temps.

Pierre Jean David, né à Angers en 1788, d'un père sculpteur sur bois, prend, en 1811, lorsqu'il obtient le premier prix de Rome de nom de **David d'Angers** par gratitude envers la cité qui lui avait offert une bourse pour poursuivre ses études à Paris et aussi pour se distinguer du peintre David (Jacques Louis).

De son vivant, **David d'Angers** fit don de toutes ses œuvres d'atelier à sa ville natale. En 1977, le Conseil Municipal décide de réhabiliter la Galerie en lui affectant l'abbatiale Toussaint qu'il faut restaurer afin de mettre en valeur les œuvres de l'artiste. En effet, seul un très vaste volume se prête à recevoir la sculpture monumentale de David d'Angers, conçue pour l'extérieur.

Sont présentés dans la Galerie de nombreuses statues, 70 bustes et plusieurs centaines de médaillons représentant surtout les grands hommes de l'époque : savants, médecins, humanistes, écrivains, hommes politiques... On peut y voir également une reproduction en grandeur réduite du fronton du Panthéon

Il y a 150 ans décédait le sculpteur David d'Angers

réalisé par l'artiste.

Voilà en ce qui concerne le sculpteur mais ce que l'on sait moins c'est qu'il fut un véritable Républicain.

Issu d'une famille pauvre, il restera fidèle à ses origines. A côté de son intense activité d'artiste, il aura un engagement politique marqué en se présentant quatre fois au suffrage des électeurs, comme candidat républicain, à Angers ou à Paris.

En 1848, il est nommé maire du 11^e arrondissement de Paris (fonction non rémunérée) et, élu député d'Angers en avril, il verse son indemnité parlementaire à un bureau de bienfaisance d'Angers.

En désaccord avec le Général de Cavaignac, il démissionne de ses fonctions de maire dès le mois d'août. Après le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte, en décembre 1851, arrêté, il est obligé de quitter la France et se réfugie en Belgique, puis en Grèce. Un an plus tard, il regagne la France où il décédera e 1856, voici 150 ans.



Statue Jean Bart à Dunkerque

L'exemple vient de loin...

On sait que le patronat s'est toujours opposé à la réduction du temps de travail, aux congés payés.

En 1936, le patronat estimait que "si une loi était votée, elle serait génératrice de troubles graves aussi ne faut-il rien précipiter.

D'ailleurs "L'ouvrier serait embarrassé de profiter de ce loisir inattendu". C'était, il y a... 70 ans !

Plus près de nous, il y a 55 ans, un homme, Président du Conseil et présenté comme un homme de gauche, il s'agit de Pierre-Mendes France, déclarait le 30 décembre 1951, devant l'Assemblée Nationale : "Ce que l'on peut demander à la classe ouvrière,

c'est plus d'heures de travail". L'un des moyens pour y parvenir, c'est le recul de l'âge de la retraite afin d'accroître les ressources de la production nationale". L'année politique 1951 d'André Siegfried, page 384).

Les Villepin, Sarkosi et Breton n'ont fait que de suivre...

En remontant le temps

• Il y a 375 ans : En 1631

- En mai : Fondation de "la Gazette" premier journal de Théophraste Renaudot.

• Il y a 370 ans : En 1636

- Première représentation du Cid de Corneille.

• Il y a 250 ans : En 1756

- Début de la guerre de 7 ans qui durera jusqu'en 1763.

• Il y a 215 ans : En 1791

- Avril : Mort de Mirabeau.
- Juin : Fuite à Varennes du couple royal.
- Loi Le Chapelier interdisant les associations et les grèves.

• Il y a 185 ans : En 1821

- Mort de Napoléon à Sainte Hélène.

• Il y a 150 ans : En 1856

Mort du sculpteur David d'Angers (voir article ci-contre).

• Il y a 145 ans : En 1861

- Début de la guerre de cession, guerre civile aux Etats-Unis qui fera 275 000 morts au Sud et 360 000 au Nord.

• Il y a 135 ans : En 1871

- 21 et 28 mai : Semaine sanglante de la Commune de Paris ; massacre des Communards.

• Il y a 115 ans : En 1891

- Grèves et massacres de Fourmies : 10 morts.

• Il y a 100 ans : En 1906

- Georges Clémenceau devient Président du Conseil
- Octobre : 9^e congrès de la C.G.T. à Amiens qui adopte la "Charte d'Amiens".

• Il y a 90 ans : En 1916

- 24 avril : Pâques sanglantes en Irlande : 1 200 volontaires du Sinn Fein investissent Dublin, 500 morts.
- 1er décembre : Assassinat à Tamenraset de Charles Foucauld "le Marabout blanc".

• Il y a 80 ans : En 1926

- Création de la JOC Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

• Il y a 70 ans : En 1936

- 18 juillet : Soulèvement de Franco contre la République espagnole.

• Il y a 65 ans : En 1941

- Juin : Les Allemands envahissent l'URSS.
- Grève des mineurs du Nord-Pas de Calais en pleine occupation.
- 22/23 octobre : Massacre des 27 de Chateaubriand et des 50 de Nantes.

• Il y a 60 ans : En 1946

- 26 mai 1946 : Accords Blum-Byrnes orientant l'économie française à la remorque des U.S.A.
- Création du Conseil Economique et Social.
- 5 juillet : Naissance du "bikini" maillot de bain "2 pièces".
- 22 juillet : Une bombe détruit de QG anglais de Jérusalem, attentat attribué à l'armée secrète juive de Mr Begin.
- Septembre : Début de la guerre civile en Grèce qui oppose les patriotes aux forces conservatrices soutenues par les Anglais.

• Il y a 55 ans : En 1951

- Juin : Assassinat des époux Rosenberg aux Etats-Unis.
- Avril : Création de la CECA Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, prélude aux fermetures des mines en France.
- Septembre : Loi Marie-Barangé d'aide à l'enseignement privé.

• Il y a 50 ans : En 1956

- Piratage par les Français de l'avion qui transportait Ben Bella du FLN.

• Il y a 45 ans : En 1961

- Avril : Putsch des généraux à Alger qui réclament de retour de De Gaulle.
- Premier vol orbital autour de la terre de Youri Gagarine.
- Août : Début de la construction du mur de Berlin.

• Il y a 35 ans : En 1971

- Avril : Edmond Maire remplace Eugène Descamp à la tête de la C.F.D.T.
- Octobre : Admission de la Chine à l'ONU, représentée jusque là par Formose.

• Il y a 30 ans : En 1976

- Mai : Dimanche noir à Beyrouth (Liban) la guerre civile a fait 500 morts et 900 blessés.
- 16 juin : Révolte des noirs de Soweto contre l'Apartheid.
- Septembre : Mort de Mao-Tse-Toung.

• Il y a 25 ans : En 1981

- Mai : François Mitterrand est élu Président.
- Juin : Les U.S.A. se déclarent hostile à la présence de ministres communistes dans le Gouvernement.
- Début de l'offensive israélienne contre le Sud Liban.
- 18 septembre : Suppression en France de la peine de mort—Loi Badinter.